

Vendredi 18 septembre 2020

#RelancerMonEntreprise

Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat lance 6 prestations ciblées et expertes pour consolider et pérenniser les entreprises artisanales

Une nouvelle offre de prestations, structurée autour de 6 clés, optimisées pour la relance et les nouveaux besoins des entreprises artisanales, est lancée par le réseau des CMA sur l'ensemble du territoire. Objectif : aider de façon ciblée et experte les 1,3 million d'entreprises concernées.

Diagnostiquer précisément ses besoins en situation de crise sanitaire, mener une dynamique locale et responsable, digitaliser son business, conquérir de nouveaux marchés à l'export, innover, ou encore se développer en misant sur l'apprentissage : autant de solutions concrètes d'aides à la relance de l'activité dont les artisans peuvent bénéficier auprès de leur conseiller-expert CMA.

« Le réseau des CMA sait faire preuve de son expertise et de son écoute pour l'ensemble des artisans, et ce, sur tout le territoire et au quotidien. Que ce soit lors du confinement ou en post-confinement, le réseau des CMA est l'interlocuteur de premier niveau pour une relance durable de notre économie de proximité, **Nous entrons aujourd'hui dans un mode plus offensif et agile**, pour s'adapter continuellement au besoin du terrain, avec des prestations innovantes. Notre mission est d'accompagner, former et amener à faire évoluer nos modèles d'entreprises et de services dans ce contexte de crise très incertain », Joël Fourny, président de CMA France

Pour en savoir plus sur cette nouvelle offre : <https://bit.ly/3krUIuF>



Valérie Marquis – directrice des relations presse et relations publiques – 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr



